



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

T.I.C.E.
(Technologies de
l'Information et de la
Communication pour
l'Enseignement)

Référence
AMG/MN/2011-03-016

Dossier suivi par
Anne-Marie Gros
Téléphone
05.61.17.72.67
Fax
05.61.17.72.61
Courriel
tice@ac-toulouse.fr

Place Saint-Jacques
BP 7203
31073 Toulouse cedex 7

Toulouse, le 31 mars 2011

Le Recteur de l'académie de Toulouse

à

Madame ou Monsieur le Chef d'établissement
s/c de Monsieur l'Inspecteur d'académie
Directeur des services départementaux de l'Education
nationale

Objet : ENTMIP - prochaines visites des établissements pour point de situation

La mise en place de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) se poursuit cette année dans les établissements de l'académie pour la troisième année consécutive. Tous les lycées publics sont maintenant équipés de l'ENT Midi-Pyrénées, ainsi que tous les collèges publics de l'Ariège, de l'Aveyron, et des Hautes-Pyrénées. Les derniers collèges publics du Lot, du Tarn et du Tarn-et-Garonne seront déployés l'an prochain.

La mise en œuvre du projet s'effectue en conformité avec le calendrier initial, dans des conditions jugées satisfaisantes. La plate-forme ENT est désormais plus stable et devrait permettre d'offrir maintenant une garantie de service suffisante.

La préoccupation première est de rendre l'ENT opérationnel dès la rentrée 2011, c'est pourquoi des améliorations vont encore être apportées pour simplifier les procédures en vue de la prochaine rentrée.

La partie « technique et fonctionnelle », si elle reste un pré-requis important dans le projet, doit **laisser de plus en plus la part au développement des usages**.

Nous suivons les résultats statistiques de l'utilisation de l'ENT, et constatons que les usages se développent progressivement, certains établissements étant très avancés, d'autres beaucoup moins. Nous avons été alertés par quelques situations préoccupantes, aussi je me permets de vous rappeler que votre mission en tant que chef d'établissement est de piloter le projet, d'organiser et de faciliter la prise en main de l'ENT.

Ainsi, les établissements qui sont équipés de l'ENT depuis plus de six mois, devraient avoir à ce jour distribué les comptes à tous les utilisateurs (y compris aux parents d'élèves), mis en œuvre le plan de formation interne et planifié les étapes de développement du projet.

D'autre part, l'obligation ministérielle d'utiliser un cahier de texte numérique à partir de la prochaine rentrée constitue un levier important pour le développement des usages de l'ENT, ainsi que nous avons pu le constater dans les établissements déjà fortement utilisateurs de l'ENT.

.../...



Je vous rappelle que les pôles d'appui qui vous ont accompagnés lors des phases préparatoires et de déploiement sont aussi chargés de vous apporter leur aide pour favoriser le développement des usages de l'ENT : en particulier, présentation du cahier de texte, mais encore, retours d'expériences, soutien à des groupes d'utilisateurs, aide à la formation

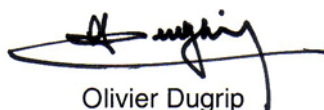
2/2 Comme l'an passé, un point de situation sera établi dans chaque établissement en fin d'année avec le pôle d'appui que j'ai de nouveau chargé de cette mission.

Votre correspondant du pôle d'appui va prendre rendez-vous avec vous à cet effet. Une synthèse académique sera élaborée et présentée au prochain comité de pilotage du projet en juin 2011.

De plus, je vous informe aussi du lancement le 4 avril prochain de l'enquête annuelle auprès de tous les utilisateurs ENT et je vous demande de relayer l'information auprès de ces derniers.

Je vous remercie pour votre implication.

Le recteur de l'académie de Toulouse
Chancelier des universités



Olivier Dugrip

NB : Les résultats des différentes enquêtes et évaluation sont disponibles à l'adresse suivante <http://www.entmip.fr/infos-etablisements/les-outils-de-suivi/enquetes/>